



GRUPE HOME SOCIÉTÉ

Responsabilité sociale au sein de notre chaîne d'approvisionnement,

Rapport 2024

Groupe Home Société (G2MC. Inc) est pleinement consciente de sa responsabilité sociale au sein des communautés dans lesquelles elle évolue. Nous accordons une grande importance à notre rôle au sein de la chaîne logistique et nous nous engageons à exercer une diligence raisonnable à chaque étape. Dans notre premier rapport, publié l'an dernier, nous avons présenté un aperçu de notre code de conduite, introduit en 2023, ainsi qu'une analyse des risques basée sur les pays d'opération.

Le rapport de cette année présente les politiques, les procédures et les structures que nous proposons afin de faire respecter et de mettre en œuvre nos engagements. Il met également en lumière les initiatives entreprises en 2024 pour identifier, prévenir et atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants au sein de notre chaîne logistique.

Notre chaîne logistique

Nos processus d'approvisionnement, permettent de mieux identifier les risques les plus critiques au sein de notre chaîne d'approvisionnement.

À ce jour, ces mécanismes s'appliquent principalement aux fournisseurs de premier niveau (responsables de l'assemblage final des produits) pour les marques distribuées par G2MC. Nous reconnaissons les défis inhérents à la conformité sociale, en particulier lorsque la visibilité sur l'ensemble des parties prenantes de notre chaîne de production demeure partielle. Dans cette optique, et afin de renforcer notre démarche au cours des prochaines années, nous voulons poursuivre et à élargir la cartographie de notre chaîne d'approvisionnement

En 2024, adoption et l'approbation de notre code de conduite des fournisseurs a été entièrement intégré à notre processus d'achat et d'ouverture de compte de fournisseur de niveau 1 pour l'ensemble de nos importations



GRUPE HOME SOCIÉTÉ

Nos équipes d'acheteurs ont intensifié les visites en usine afin d'évaluer non seulement les aspects techniques, visuels et financiers des produits, mais également de s'assurer du respect de nos normes de qualité. Ces visites permettent également d'évaluer la conformité aux exigences de transparence et de performance définies dans notre Code de conduite des fournisseurs.

Politique d'approvisionnement de Groupe Home Société (G2MC)

La politique d'approvisionnement de G2MC s'applique à tous ses fournisseurs de niveau 1.

Par le biais de cette politique, G2MC veille à aligner ses pratiques commerciales sur ses valeurs fondamentales, tout en assurant le respect des obligations légales et en favorisant des relations responsables et durables avec ses partenaires commerciaux et ses fournisseurs. Les produits distribués par le groupe sont soigneusement sélectionnés par l'équipe d'achats, laquelle veille à ce que les fournisseurs s'engagent à respecter le Code de conduite des fournisseurs de G2MC.

Analyse des risques

De manière générale, l'industrie de la fabrication et de la distribution de meubles est un secteur qui respecte les droits de la personne et qui emploie une main-d'œuvre qualifiée, majeure et expérimentée.

Notre évaluation interne des risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement demeure rigoureuse. Elle est particulièrement axée sur les fournisseurs situés dans les pays identifiés comme à haut risque, conformément au plus récent rapport du Département du Travail des États-Unis.



GROUPE HOME SOCIÉTÉ

En 2024, 97 % des produits distribués par le groupe G2MC ont été fabriqués dans quatorze pays.

Répartition des pays d'origine des produits distribués par G2MC	
CHINE	33,1%
CANADA	20,8%
ITALIE	14,4%
POLOGNE	5,9%
FRANCE	3,8%
MALAISIE	3,6%
INDE	2,7%
INDONÉSIE	2,7%
TURQUIE	2,5%
VIETNAM	2,3%
THAÏLANDE	1,5%
BELGIQUE	1,5%
ÉTATS-UNIS	1,5%
SUÈDE	1,0%

Les usines de nos fournisseurs sont principalement situées en Asie, en Amérique du Nord et ainsi que dans l'union européenne. Elles produisent une gamme variée de meubles, allant des meubles d'intérieur et extérieur. Afin de garantir le respect de nos normes éthiques et de qualité, nous avons mis en place des mécanismes de contrôle, incluant des audits sociaux indépendants, des visites sur site par nos équipes d'approvisionnement, ainsi que des engagements contractuels liés à notre Code de conduite des fournisseurs. Notre analyse technique cible les pays plus à risque tel que la Turquie et le Vietnam. À ce jour, la valeur de nos importations provenant de ces pays représente moins de 5 % de l'ensemble de nos importations. L'ensemble de nos principaux fournisseurs établis dans ces pays ont approuvé et officiellement adopté notre Code de conduite, s'engageant ainsi à en respecter les principes et exigences.

En 2024, nous avons obtenu les certifications **SMETA** pour les deux usines de notre principal fournisseur en Asie. Par ailleurs, huit usines ont fait l'objet de visite par nos équipes internes.



GRUPE HOME SOCIÉTÉ

Mécanisme de grief

Bien qu'aucune action corrective n'ait été nécessaire au cours de l'exercice financier 2024, nous réitérons notre engagement à prendre à prévenir tout effet défavorable sur les droits humains ou les communautés, en lien avec notre chaîne d'approvisionnement.

Notre mécanisme de grief permet aux employés de notre chaîne logistique de déposer des plaintes de manière confidentielle, en utilisant une adresse courriel dédiée (workers.rights@g2mc.ca), directement auprès de l'équipe du développement durable de GHS. Cette adresse courriel est communiquée aux usines de catégorie 1, dans le cadre du Code de conduite GHS et est également publiée sur le site web de GHS.

Protocole de résolution

G2MC condamne et interdit strictement toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou toute autre violation des droits de la personne. Une enquête sera menée sur toute usine ayant un cas présumé de travail forcé, de traite humaine ou de travail des enfants. À la suite des conclusions de l'enquête un plan de sortie ou de résolution sera adopté.

Enquête

Le processus sera supervisé par le directeur planning et le vice-président aux achats de G2MC. À la réception d'informations ou d'allégations de travail forcé ou de travail des enfants le processus d'enquête sera déclenché immédiatement

- Analyse des faits et des lois locales pour comprendre la nature du problème
- Établissement d'un canal de communication avec la direction de l'usine, si les doutes persistent, une communication avec les autorités locales ainsi que les autres clients de l'usine sera établie, et ce, afin d'informer des allégations et des faits.
- Mise en place d'une demande d'audit selon le protocole SMETA Ethical effectué par un organisation indépendance dans les plus brefs délais



GROUPE HOME SOCIÉTÉ

Plan de résolution

À la suite de l'enquête, notre équipe de résolution prendra contact avec la direction de l'usine avec une notice de résolution. La direction de l'usine devra être disposée à accepter et de se conformer aux exigences suivantes :

- L'usine doit participer à un plan de réparation des victimes. Cela inclut une aide monétaire transitoire pour les personnes soumises au travail forcé et au travail des enfants. De favoriser une possibilité d'éducation appropriées pour cette main-œuvre infantile
- L'usine devra accepter la surveillance d'une ONG extérieure compétente pour la mise en œuvre des mesures correctives
- L'usine prendra en charge le coût lié à la mise en œuvre du plan de résolution

G2MC effectuera des audits mensuels jusqu'à ce que les améliorations soient satisfaisantes et durables. L'usine pourra alors reprendre la production avec des audits biannuels pour la première année, et annuels pour la suite

Politique d'escalade

Si l'usine se montre peu ou pas coopérative au plan de résolution ou si les améliorations sont insuffisantes G2MC procédera comme suit :

- Le directeur planning et le vice-président aux achats organiseront une réunion avec l'équipe de direction de l'usine pour discuter de la situation afin de s'entendre sur la mise en œuvre du plan de résolution dans un délai réaliste
- Si l'usine ne parvient pas à améliorer la situation dans le délai convenu. G2MC avisera l'usine que la relation d'affaire est rompue
- G2MC mettra en place une stratégie de sortie et informera le Conseil Canadien du commerce de détail, afin de mettre en garde les autres acteurs de l'industrie.



GRUPE HOME SOCIÉTÉ

Notre vision pour 2025-2027

- Poursuivre l'identification de l'ensemble des intervenants dans notre chaîne d'approvisionnement, y compris au-delà des fournisseurs de premier niveau. Nous visons également à renforcer la traçabilité des matières textiles utilisées dans la fabrication de nos produits, afin de mieux anticiper et atténuer les risques liés aux violations des droits humains.
- Augmenter la collecte des certifications SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit) auprès de nos usines de fabrication, tout en augmentant la fréquence des audits annuels réalisés dans les installations de nos fournisseurs exclusifs. Ces audits seront menés à la fois par nos équipes internes et par des organismes indépendants reconnus, en conformité avec les standards internationaux en matière de commerce éthique.
- Continuer d'accroître la visibilité et l'accessibilité de notre mécanisme de signalement des préoccupations ou plaintes destiné aux travailleurs de nos usines, notamment par l'utilisation de sondages anonymes, afin de favoriser une communication libre, sécurisée et confidentielle.

Philippe Arrata

Président, Conseil d'administration du Groupe Home Société (G2MC Inc.)